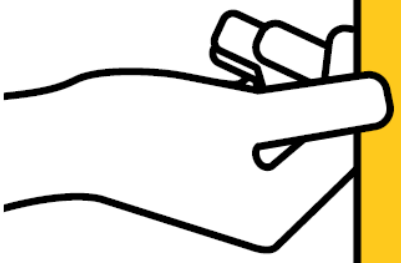
Confédération paysanne



MODÈLE DE BRIEF JURIDIQUE À ENVOYER AUX MANIFESTANT-ES AVANT UNE MOBILISATION

- Rappeler les objectifs syndicaux de la mobilisation, les mots et phrase-clefs à répondre aux journalistes en cas d'interview
- Rappeler la vigilance à ne commettre aucune dégradation sur les biens (si c'est le choix qui a été fait) ni aucune violence sur les personnes
- Diffuser le numéro de téléphone de la base arrière juridique

1 AVANT L'ACTION

➔ Pas d'arme par destination sur soi (par exemple couteau)

➔ Pas de données sensibles sur les téléphones (refuser de donner son code d'accès : illégal en cas d'interpellation, mais contravention discutable devant le juge en cas de poursuite)

➔ Préparer ses garanties de représentation en confiant une clef USB les rassemblant à un·e proche (justificatif de domicile, contrat de travail, doc MSA attestant du statut d'agri, casier vierge, fiches de paye / compta, relevés MSA pour montrer situation de famille -conjoints, enfants, situations de familles ou médicales particulières, ...)

2 PENDANT L'ACTION

➔ Éviter les contacts avec la police (y compris verbaux) sinon fort risque de qualification des délits d'outrage, violence ou rébellion (la légitime défense n'existe pas face à la police).

➔ Eviter la nasse au maximum (dispersion).

➔ En cas de nasse : montrer des signes pacifistes pour éviter les violences policières.

Confédération paysanne

3 EN CAS D'INTERPELLATION

➔ Demander l'assistance d'un·e avocat·e commis·e d'office ou avocat·e particulier·e

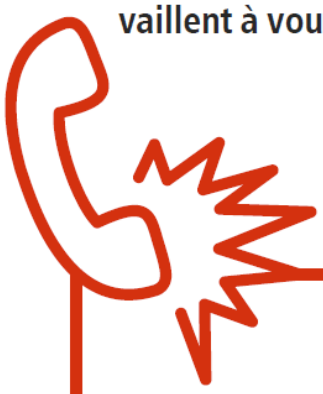
➔ Droit de téléphoner à un·e proche : l'informer de la GAV et lui demander de nous envoyer les garanties de représentation à antirep@confederation-paysanne.fr

➔ Ne répondre en audition (normalement qu'en présence de l'avocat·e) que sur les questions de grande identité, mais répéter en disque rayé pour chaque autre question « je n'ai rien à déclarer ».

➔ Vous saurez plus tard si des poursuites sont engagées contre vous (= procès plus tard, refuser comparution immédiate si vous êtes déféré·e en produisant vos garanties de représentation)

➔ En cas de garde à vue, se préparer à ce que ça dure longtemps (normalement 24h max, mais peut aller jusqu'à 48h, voire 72h) – penser à prendre un pull et les médicaments importants sur soi

➔ Soufflez pour garder la tête froide... Les camarades confédéré·es travaillent à vous sortir de là.



N TÉLÉPHONE DE LA BASE JURIDIQUE

.....

NOM ET N DE TÉLÉPHONE DE L'AVOCAT·E

.....

MAIL DE LA BASE JURIDIQUE

.....

Pour la conf nationale : antirep@confederationpaysanne.fr